

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien  
BERTÈGN ghiment souètiér



DOSSIER

## LA BRETAGNE S'ENGAGE POUR LE CLIMAT

### Une nouvelle ambition pour le cinéma en Bretagne

**T**erre d'accueil de tournages, la Bretagne s'appuie sur une filière cinéma active, diverse et structurée, organisée autour d'une trentaine de sociétés de production. Longs et courts-métrages, fictions, documentaires ou films d'animation en stop motion : les nombreuses récompenses décrochées chaque année dans les festivals témoignent de sa vitalité et d'une singularité qui la distingue des autres territoires. Cependant, l'environnement économique et technologique du secteur, très

concurrentiel et concentré sur Paris (95 % de la production), impose aux professionnels bretons de nombreuses contraintes. C'est pourquoi la Région, qui soutient en moyenne 110 projets par an (3 M€), a décidé de concerter les acteurs de la filière pour remettre à plat sa stratégie et la renforcer en l'adaptant aux besoins d'un marché en perpétuelle évolution. La nouvelle feuille de route qui sera opérationnelle dès cet été s'articule autour de 4 axes : un fonds d'aide à la création revisité avec un

budget plus conséquent (de 3 M€ à 4,4 M€/an en 2021) pour le rendre plus lisible et attractif, la prise en compte d'une dimension européenne afin de prospecter des projets en France et à l'international qui puissent être profitables à la filière bretonne, un programme d'aides économiques (600 000 € sur 3 ans) pour les entreprises en phase de croissance et un plan de formation dédié à la filière pour gagner en compétences et consolider les métiers et les savoir-faire.



# LA BRETAGNE S'ENGAGE POUR LE CLIMAT

2019 est pour la Région Bretagne l'année de la mise en œuvre opérationnelle de la BreizhCOP, projet collectif visant à construire la Bretagne de demain dans une logique de transition et de sobriété. En décembre dernier, elle a adopté 38 objectifs et les a partagés avec un grand nombre d'acteurs incitant ces derniers à s'en saisir et à s'engager de manière concrète. Point d'étape de cet appel à engagements : un temps fort du 3 au 7 juin marqué par l'organisation de plusieurs événements à Saint-Brieuc.

“Parce que le pari de la responsabilité et des dynamiques locales est le meilleur, nous avons fait le choix de l'engagement volontaire des bretonnes et des bretons”

**Loïg Chesnais-Girard,**  
*Président du Conseil régional de Bretagne*

Depuis 2017, la Région a engagé un grand chantier pour faire émerger un nouveau projet de territoire pour la Bretagne : tous les partenaires institutionnels, acteurs socio-économiques,

associatifs et les citoyen-ne-s qui le souhaitent ont été invité-e-s à s'y associer. Une ambition : réussir la mise en œuvre de toutes les transitions en Bretagne, qu'elles soient écologiques, sociales, climatiques ou économiques.

## Une semaine sous le signe de l'engagement

Afin de dresser un premier bilan de cette dynamique partagée, la Région et ses partenaires organisent une semaine de temps de rencontres, de travail et d'échanges pour accélérer la mise en œuvre opérationnelle et accroître encore l'engagement collectif. Ce temps fort marque une nouvelle étape : celle de l'action pour réussir les transitions.

### Au programme !

#### Lundi 3 juin :

Les ateliers du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires à destination des collectivités territoriales.

#### Mardi 4 juin :

« Les territoires innovent », avec la remise des Trophées bretons du développement durable.

#### Mercredi 5 juin :

En Bretagne, on bouge avec et pour les jeunes.

#### Judi 6 juin :

Réussir les transitions écologiques, en présence des membres des conférences environnementales (la conférence bretonne de la transition énergétique, la conférence bretonne de l'eau et des milieux aquatiques, la conférence des ressources, la conférence bretonne de la biodiversité).

#### Vendredi 7 juin :

En matinée, les associations s'engagent et l'après-midi les collectivités le feront également.

#### Et après ?

La BreizhCOP est un véritable projet de territoire dont le volet réglementaire qui consolidera celui des engagements volontaires se traduira par le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet).

Il s'agit de poser une vision renouvelée de l'avenir de la Bretagne et de son modèle de développement au moment où elle fait face à de grandes mutations et à 3 défis :

- celui des transitions environnementales, du dérèglement climatique et de l'érosion de la biodiversité, qui peuvent certes susciter des inquiétudes mais sont aussi et surtout porteuses d'immenses opportunités d'un développement nouveau,

“Plus que jamais la BreizhCOP démontre sa pertinence pour penser la Bretagne ensemble avec toutes les composantes de la société, assumer notre vision sur notre avenir commun, affirmer ce que nous voulons et ce que nous ne voulons pas”

**Loïg Chesnais-Girard,**  
Président du Conseil régional de Bretagne

- celui de la polarisation des activités et des concurrences territoriales qui pose la question de l'équilibre, du maillage territorial et de l'égalité des chances dans le développement,
- celui de la cohésion sociale portée en Bretagne par des valeurs de solidarité, d'engagement et de sens du collectif.

Pour engager la plus large mobilisation possible, la Région entend montrer l'exemple en réinterrogeant ses politiques régionales afin de les rendre plus efficaces au regard des objectifs de la BreizhCOP, plus réactives et à l'écoute des citoyen-ne-s.

Elle appelle aussi l'ensemble des territoires et de leurs acteurs, entreprises, associations, agriculteurs, particuliers, à s'engager dans cette dynamique d'avenir.

### Les territoires se mobilisent

Face à l'urgence climatique et environnementale (érosion de la biodiversité et épuisement des ressources), comment les collectivités bretonnes vont-elles contribuer à l'aménagement équilibré et solidaire de la Bretagne ? Quel espace de vie sera le plus pertinent, demain, pour mettre en œuvre les engagements de la BreizhCOP ? Les collectivités ont les moyens d'orienter leurs actions et documents de planification locaux (Schéma de cohérence territoriale, Plan local d'urbanisme, Plan climat air énergie territorial...) pour aller vers une Bretagne plus sobre et économe.

À l'instar de Dinan Agglomération qui élabore actuellement son Plan Local d'Urbanisme intercommunal et d'Habitat (PLUiH) pour une mise en application début 2020. Quelques pistes ont déjà été identifiées et des objectifs annoncés :

- 168 hectares identifiés en gisement foncier,
- un objectif de + 15 000 habitants d'ici 2032,
- de 1 000 à 1 200 logements sociaux prévus sur la durée du PLUi,
- 9 900 logements nécessaires pour accueillir la population,
- une densité de 15 à 35 logements/hectare,
- l'implantation de dispositifs d'énergie renouvelable autorisés au PLUi,
- la création d'une zone destinée à l'implantation de panneaux photovoltaïques... ✨

### TÉMOIGNAGE d'Arnaud LÉCUYER, Président de Dinan Agglomération



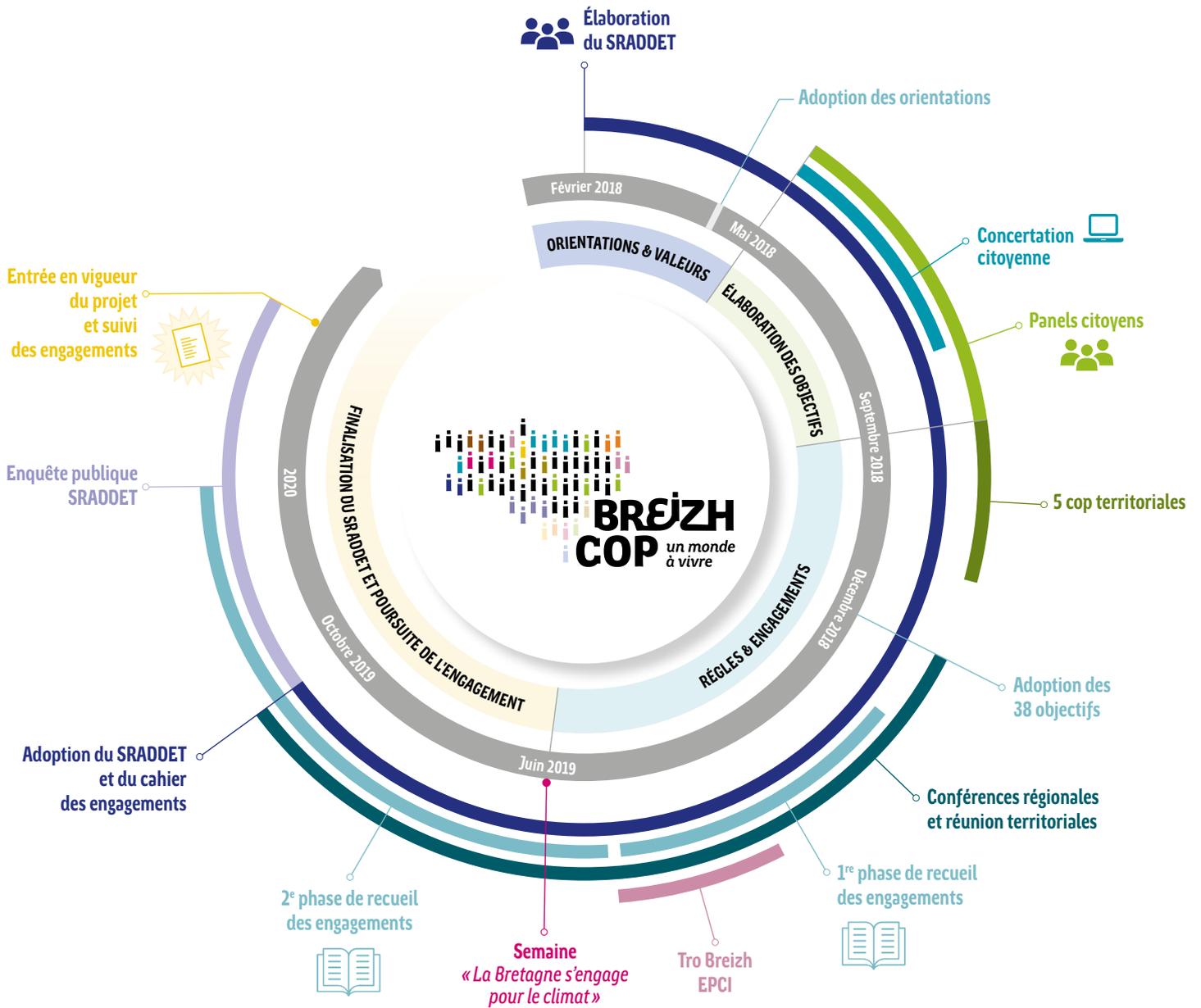
© Dinan Agglomération

« Changer pour ne plus s'accommoder. Bousculer pour ne plus s'habituer. Ce sont autant de raisons pour "révolutionner" nos façons de penser les politiques publiques. L'objectif est de proposer des services à la population à la fois souples et réactifs mais aussi d'aménager nos territoires plus sobrement. Cette sobriété ne signifie pas abstinence d'ambition et d'innovation pour notre développement. C'est ainsi que Dinan Agglomération, en offrant des caractéristiques urbaines et rurales inconnues jusqu'alors, a dû inventer de nouvelles formes d'action et de gouvernance tout en abordant de plain-pied des défis majeurs. Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal et d'Habitat est en cours

de finalisation, un Plan Climat-Air-Énergie Territorial est engagé, un Pacte Fiscal et Financier Solidaire est adopté, une politique de mobilités multiples est mise en œuvre, l'innovation publique comme fil conducteur est revendiquée... Notre collectivité entend ainsi être actrice de ce changement. Encore faut-il le conduire dans un collectif plus large.

La démarche BreizhCOP vient non seulement conforter ces choix mais aussi tracer la voie d'une ambition à partager pour la Bretagne. Elle nous encourage à maintenir le cap, à faire nôtres des objectifs que nous n'avions pas imaginés ou osé imaginer. Dinan Agglomération s'inscrit alors pleinement dans les engagements de la BreizhCOP et participera à leur mise en œuvre avec les outils dont nous nous dotons et l'énergie collective bretonne qui est insufflée. »

# LE CALENDRIER DE LA DÉMARCHE



## Renforcer la compétitivité de la pêche bretonne

Collectivement responsables des ports de pêche, la Région, les Départements des Côtes-d'Armor et du Finistère, Lorient Agglomération et le Syndicat mixte des ports de pêche et plaisance de Cornouaille ont décidé de structurer et de coordonner leurs actions autour d'un groupement interportuaire associant l'ensemble des acteurs de la filière. Sous le nom de « Pêche de Bretagne », son objectif sera de renforcer la compétitivité de la pêche bretonne et de la valoriser

d'avantage, notamment à travers l'activité de ses 13 ports. Dans un contexte concurrentiel de plus en plus fort, accentué ces derniers mois par l'imminence du Brexit, le groupement interportuaire va permettre d'optimiser le modèle économique de l'ensemble du système portuaire breton. L'enjeu est également d'améliorer et de coordonner la mise en marché dans les criées et de développer les synergies entre les différentes places et maillons de la filière.

## Comment mettre en valeur les ressources énergétiques locales ?

C'est ce à quoi répond la planification énergétique territoriale, qui est au cœur d'un appel à projets lancé par la Région et l'ADEME à l'attention des collectivités déjà engagées dans une démarche « Plan climat-air-énergie territorial ». L'appel à projets a pour objectif d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre d'une étude de leur territoire sous l'angle des consommations, des ressources en énergie et des infrastructures existantes. Grâce à une mise en valeur sous format cartographique de l'approvisionnement

et des demandes d'énergies, il leur sera ainsi possible d'esquisser et de mettre en évidence les grands projets énergétiques réalisables au niveau de leur périmètre afin d'exploiter au mieux les énergies locales. Les territoires intercommunaux engagés ou souhaitant s'engager dans une démarche « Plan climat-air-énergie territorial » peuvent candidater jusqu'au 13 septembre 2019.

Plus d'information sur : [bretagne.bzh/aap-pet](http://bretagne.bzh/aap-pet)

## Garantir un accès à la santé de proximité

Afin de soutenir les initiatives innovantes et expérimentales permettant de maintenir et développer les services de santé de proximité pour les bretonnes et les bretons, la Région lance un appel à manifestation d'intérêt à destination des territoires bretons les plus fragiles. Il s'adresse plus spécifiquement à toute collectivité, regroupement de collectivités couvrant un territoire d'au moins 50 000 habitant-e-s et déficitaire en offre de soins, et à l'association des îles du Ponant. Pourront être soutenus des projets de santé professionnels déjà accompagnés par l'Agence Régionale de Santé, le recours à des cabinets de recrutement pour l'installation de profes-

sionnel-le-s, des systèmes d'information et les équipements des professionnel-le-s de santé libéraux-ales ou encore le fonctionnement des maisons de santé. Les candidats devront présenter à la Région un projet territorial d'innovation et d'expérimentation, cohérent avec leurs enjeux, dont la mise en œuvre se fera au moyen d'une ou plusieurs opérations, portées par les candidats et/ou par un ou plusieurs acteurs locaux s'engageant à leurs côtés. L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert jusqu'au 15 juin 2019.

Plus d'information sur : [bretagne.bzh/BoosTerr-Sante](http://bretagne.bzh/BoosTerr-Sante)

## L'exploration numérique à portée de tous

Partie tangible d'une identité régionale forte, le patrimoine est au cœur d'une stratégie régionale de valorisation et d'inventaire. La capacité d'innovation et la volonté de travailler avec les bretonnes et les bretons sont les fils conducteurs de cette démarche. Dans cette optique, la Région propose désormais un nouvel outil numérique, accessible à l'adresse [patrimoine.bretagne.bzh](http://patrimoine.bretagne.bzh). Ce portail a été conçu comme une plateforme d'exploration, à la portée de chacun-e. La navigation se fait aisément car elle repose sur une approche facilitée et visuelle des éléments patrimoniaux et des actions régionales en faveur de la préservation du patrimoine breton. L'outil comblera aussi les attentes des utilisateur-trice-s particulièrement férue-e-s de patrimoine en leur proposant des contenus qui sont autant d'invitations à s'intéresser de manière plus approfondie aux données du service de l'Inventaire.

### AGENDA

**17 au 27.05.2019**

11<sup>e</sup> édition de la Fête de la Bretagne. Découvrez le programme sur [fetedelabretagne.bzh](http://fetedelabretagne.bzh)

**Mois de mai**

Fête de l'Europe en Bretagne. Découvrez le programme sur [europe.bzh](http://europe.bzh)

**20 et 21.06.2019**

Session du Conseil régional à suivre en direct sur [www.bretagne.bzh](http://www.bretagne.bzh). À l'ordre du jour : présentation du projet stratégique breton pour le cinéma et l'audiovisuel, point d'étape sur le déploiement du très haut débit en Bretagne.

### **ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES DE BRETAGNE**

#### **Breizh COP : le temps de la concrétisation**

Nous n'avons probablement pas à ce stade le recul suffisant pour évaluer avec précision l'impact qu'aura la crise des Gilets Jaunes sur la société française. Mais ce qu'elle révèle des aspirations de nos concitoyens transparent d'ores et déjà nettement – un besoin d'implication et de consultation, en un mot d'horizontalité, à l'opposé de la traditionnelle conception très centralisée du pouvoir qui a trop longtemps prévalu dans ce pays. D'une certaine manière, la Région a su anticiper ce qui s'impose aujourd'hui comme une impérieuse attente sociétale, en lançant dès le mois d'avril 2018 à Brest cette ambitieuse démarche de la Breizh COP, qui vise à fédérer l'ensemble des énergies bretonnes pour construire tous ensemble la Bretagne de demain, une Bretagne des solidarités, où il fait bon vivre, une Bretagne à la pointe du combat sur les défis climatiques et énergétiques, et à l'ambition confortée dans les domaines industriel et agroalimentaire. Le temps qui est le nôtre est celui des ruptures. Elles s'imposeront à nous, que nous le voulions ou non. Notre pari, celui de la Breizh COP, est que nous pouvons en faire un puissant levier de développement pour peu que ces ruptures soient, non subies, mais négociées, c'est-à-dire assumées par le plus grand nombre. D'où la grande démarche de concertation conduite à l'automne dernier avec les Bretonnes et les Bretons, avec les associations, avec les élus locaux, qui a abouti à la formulation de 38 objectifs validés par la Région à l'occasion de la session de décembre 2018. En jouant ainsi collectif, nous avons su créer les conditions d'une réelle audace, comme en témoigne par exemple la volonté de juguler la consommation de terres agricoles, de réinventer les mobilités, de faire de la Bretagne le leader de l'agroécologie, de tendre vers le « zéro phyto » et le « zéro déchet »... L'heure est à présent venue de la mise en oeuvre de ces objectifs, et ce, en recourant à trois leviers complémentaires. D'abord, le levier réglementaire, par le biais du SRADDET, qui va permettre d'instituer des règles collectives opposables aux documents d'urbanisme (que ce soit au niveau des SCOT ou des PLU). Ensuite, le levier des politiques publiques, qui doit en particulier conduire la Région à redéfinir en profondeur ses liens de contractualisation avec les territoires. Enfin et surtout, le levier des engagements que chacun pourra prendre, auprès de chez lui, en fonction de ses responsabilités. En dernier ressort, ce que s'applique à promouvoir la Breizh COP, c'est une nouvelle approche, complètement renouvelée, de l'action publique. En élaborant un projet non seulement pour les Bretonnes et les Bretons, mais aussi avec eux. En s'adaptant à la singularité des problématiques auxquelles, sur leur territoire, ils sont confrontés. En s'attachant à conforter la cohésion d'ensemble de la Bretagne

par la consécration du principe de solidarité. Telle est l'une des réponses que nous apportons à la grave crise, politique, socio-économique que traverse notre pays.

[www.socialistes-democrates-bretagne.bzh](http://www.socialistes-democrates-bretagne.bzh)

### **GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES ET PROGRESSISTES**

Pour contacter les élu-e-s du groupe Communiste et Progressiste, écrivez-leur directement par mail aux adresses suivantes :

[eric.berroche@bretagne.bzh](mailto:eric.berroche@bretagne.bzh),  
[gaby.cadiou@bretagne.bzh](mailto:gaby.cadiou@bretagne.bzh),  
[gerard.lahellec@bretagne.bzh](mailto:gerard.lahellec@bretagne.bzh),  
[gaelle.vigouroux@bretagne.bzh](mailto:gaelle.vigouroux@bretagne.bzh),  
[contact@groupecommunisteetprogressiste.fr](mailto:contact@groupecommunisteetprogressiste.fr).

Vous pouvez également appeler au 02.23.21.36.90.

[www.groupe-communiste-bretagne.org](http://www.groupe-communiste-bretagne.org)

[groupe@pcf-crb.org](mailto:groupe@pcf-crb.org)

Contact : 02 23 21 36 90

### **GROUPE RADICAL SOCIAL ET EUROPÉEN BreizhCOP : préparer la Bretagne de demain**

Pour les radicaux entrer durablement dans la transition écologique nécessite une réelle volonté d'engagement politique. Il s'agit par exemple de favoriser les activités de recyclage, de gestion des ressources ainsi que les transports non polluants, d'encourager la sauvegarde de la biodiversité... Au-delà de l'impératif moral, les radicaux défendent également l'idée que la transition écologique doit aussi être considérée comme une réelle opportunité, celle de garantir la croissance de demain, les emplois futurs ; mobilisée depuis de nombreuses années sur ces questions la Région Bretagne mène une véritable politique offensive et volontariste en la matière notamment à travers la BreizhCOP.

[www.groupe-prg-bretagne.org](http://www.groupe-prg-bretagne.org)

### **GROUPE DES RÉGIONALISTES À chacun de participer à la Bretagne de demain**

Le message principal de la Breizh Cop, c'est que la Bretagne de demain ne sera pas que le fruit du travail de la Région. Celle-ci agit, bien sûr, et dans bien des domaines. Mais la Bretagne de demain sera le résultat du travail collectif de toute la société bretonne. Associations, individus, syndicats, entreprises, mairies, etc, nous avons tous un rôle à jouer pour inscrire la Bretagne dans les transitions écologiques, sociales, culturelles et économiques du siècle. La Région Bretagne se place aujourd'hui en coordonnatrice d'un élan collectif pour une Bretagne plus forte et plus sobre, plus audacieuse et plus citoyenne. À chacun de se saisir de cet élan !

[marie.le-cam@bretagne.bzh](mailto:marie.le-cam@bretagne.bzh)

Contact : 02 23 21 36 40

### **GROUPE DROITE, CENTRE ET RÉGIONALISTES**

Notre Bretagne a des richesses insoupçonnées. Parmi celles-ci se trouve la biomasse pour laquelle nous avons voté un schéma régional en février. Avec nos déchets végétaux et les déchets animaux (effluents et déchets des abattoirs), nous disposons d'une vraie ressource qui doit nous permettre de produire de l'énergie sous des formes très diverses : électricité mais aussi chaleur, biocarburants, biogaz... Chacun comprend qu'il s'agit là d'une véritable opportunité pour la Bretagne car ces ressources sont intimement liées aux territoires qui, s'ils en prennent les moyens, peuvent donc rester maître de leur production d'énergie. À la différence d'autres formes d'énergie renouvelables, nous sommes maîtres de la production de matière première. Nous pouvons donc décider de n'utiliser que des végétaux qui n'ont pas d'utilité pour l'alimentation humaine ou animale et préserver ainsi nos productions de cultures et notre élevage. Si nous nous organisons correctement, nous pouvons également rester maîtres de notre production d'énergie et de l'usage qui en est fait. La situation est très différente de formes d'énergie renouvelable pour lesquelles nos territoires n'attendent qu'une manne fiscale tandis que l'exploitation et les bénéfices sont réalisés par de grands groupes internationaux. L'exploitation de cette biomasse est aujourd'hui une opportunité de production d'énergie dont nous pouvons rester maître. Elle mérite donc que la Région accompagne avec détermination toutes les innovations des territoires dans ce domaine.

[www.droiteetcentrebretagne.fr](http://www.droiteetcentrebretagne.fr)

[www.facebook.com/droitecentrebretagne](https://www.facebook.com/droitecentrebretagne)

Contact : 02 23 21 36 80

### **GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL Pacte d'accessibilité : tout ça pour ça !**

Comme nous l'avions prévu, le fameux « Pacte d'accessibilité » signé entre la Région et l'État et annoncé depuis des mois à grands renforts de communication a accouché...d'une souris ! Censé lister les compensations offertes à la Bretagne suite à l'abandon de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, ce pacte est en réalité une coquille vide, bien loin des espérances des Bretons ! L'État ne s'engageant en rien ou presque, la gêne est palpable au sein d'un exécutif socialo-macroniste bien obligé d'avaler des couleuvres. Une élue de la majorité a même tenté, en pleine session, de rassurer ses collègues en citant Raymond DEVOS : « Trois fois rien, c'est déjà quelque chose ! ». Communication oblige, ce « pacte » a néanmoins été signé en grande pompe par la Région et le Premier Ministre Edouard Philippe, cérémonie à laquelle les élus du Rassemblement National ont refusé de faire tapisserie. Selon la formule consacrée d'Emmanuel Macron, ce pacte, « c'est de la pipe ! ».

[groupernbretagne@gmail.com](mailto:groupernbretagne@gmail.com)

[www.facebook.com/RNBretagne](https://www.facebook.com/RNBretagne)